



COMMUNIQUE DE PRESSE

Festival nature : le programme de l'été

Le programme du Festival nature pour les mois de juillet et août sera disponible d'ici au 15 juin dans les offices de tourisme et les maisons du Parc. N'hésitez pas à vous le procurer ! Attention, ce guide de l'été ne sera pas distribué dans les boîtes aux lettres.

Quelque 315 animations – balades, spectacles, animations pour les enfants, ateliers, expositions –, gratuites dans leur grande majorité, seront organisées partout sur le territoire du Parc national.

Quelques temps forts de cette programmation estivale :

- **La nuit du conte** : le 7 juillet, à Hures-la-Parade. Une courte randonnée en fin de journée pour atteindre un lieu mythique et magique ; une longue série d'histoires de pierre portées par des conteurs, des lecteurs, des musiciens, des poètes et toute personne du public qui le souhaitera. Participation exceptionnelle de poètes catalans. Renseignements : 04 66 45 25 10
- **La Semaine Stevenson**, du 20 au 26 juillet, du Bleymard à St-Jean-du-Gard. Cette semaine est proposée en partenariat avec l'association Sur le chemin de R. L. Stevenson. Renseignements : 04 66 45 86 31.
- **Les Jeudis nature**, tous les jeudis matin à Florac, à compter du 9 juillet. Des animations pour les enfants de 6 à 12 ans. Inscriptions : 04 66 49 53 01.

Le programme du Festival nature est également disponible sur le site du Parc national www.cevennes-parcnational.fr

Contact presse

Catherine Dubois

Tél : 04 66 49 53 48

Mob : 06 87 86 85 84

Fax : 04 66 49 53 02

Courriel : catherine.dubois@cevennes-parcnational.fr

Créé en 1970, le Parc national des Cévennes, seul parc national de moyenne montagne, abrite une population et un patrimoine culturel spécifiques. Le cœur du parc - 91 268 ha - compte 52 communes, l'aire optimale d'adhésion – 230 110 ha – en abrite 65. Une flore riche et diversifiée, 2 410 espèces animales – dont les deux tiers des mammifères que l'on trouve en France –, un territoire chargé d'histoire caractérisent le Parc national des Cévennes. Il est classé réserve de biosphère par l'Unesco depuis 1985.

Parc national des Cévennes – 6 bis, place du Palais – 48 400 Florac

www.cevennes-parcnational.fr